



Ep'HyNE

Epinal Hydrogène et Nouvelles Energies

ATELIER THEMATIQUE

2 juin 2025





Sébastien ALBERT

Modérateur de la réunion

Programme

▪ INTRODUCTION

- Cadre de la réunion et de la concertation 
- Rappel du projet Ep'HyNE 
- 2 vidéos d'introduction tirées de la table ronde sur les e-SAF de la CNDP

▪ ATELIER 6 tables – 4 rotations

- Réglementation et approvisionnement électrique
- Effets sur l'environnement
- Raccordement électrique
- Technologies
- Insertion paysagère
- Retombées socio-économiques
 - **Présentation et Temps d'échange**

▪ CONCLUSION

Cadre et contexte de la concertation préalable

Rémy COUCHON &
Désiré HEINIMANN
Garants de la CNDP

01

Les garants

Nommés par la CNDP le 20 mars 2025:

M. Rémy COUCHON

M. Désiré HEINIMANN

Déclaration de Rio 1992, au Sommet de la Terre

La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés.

Chaque individu doit avoir un accès dûment assuré aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autres autorités publiques (...) et avoir la possibilité de participer au processus de prise de décision."

Qu'est-ce que la **CNDP** ?

Commission **N**ationale du **D**ébat **P**ublic

La CNDP est une **autorité administrative indépendante** depuis 2002 (créée en 1995) chargée du respect **du droit à l'information et à la participation du public** pour les décisions à fort impact social, économique et environnemental.

Elle ne prend pas parti sur le fond du projet !

les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

Objectifs de la concertation préalable

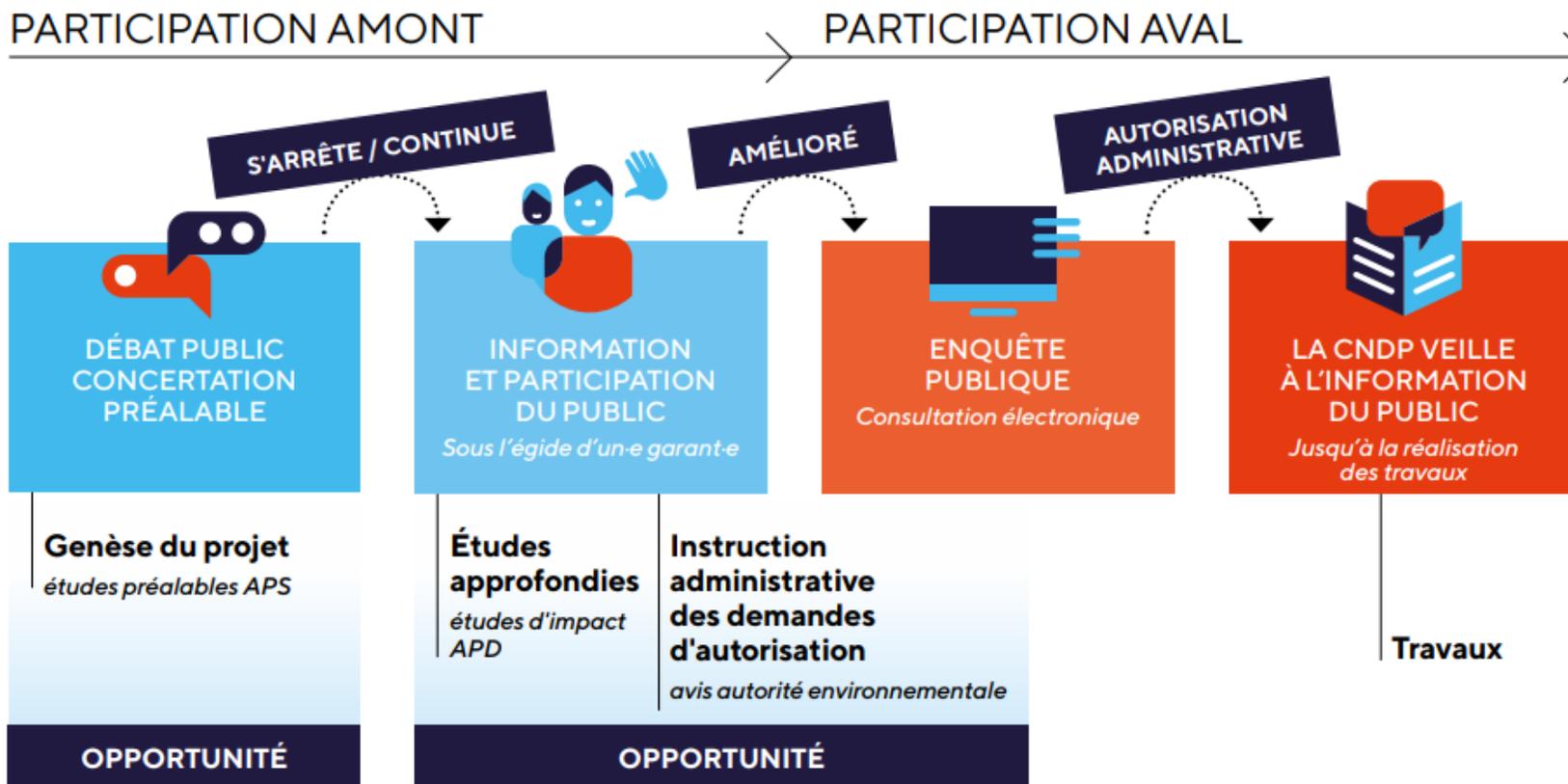
Article L121-15-1-3° - La concertation préalable permet de **débattre** de **l'opportunité**, des **objectifs et des caractéristiques principales** du projet, des **enjeux socio-économiques** qui s'y attachent ainsi que de leurs **impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire**.

Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de **solutions alternatives**, y compris, pour un projet, de **son absence de mise en œuvre**.

Rôle des garants de la CNDP

- **Analyser le contexte**
 - Evaluer le cadre socio-économique et environnemental du projet
 - Identifier les enjeux locaux
 - Adapter la concertation au territoire
- **Conseiller le porteur du projet**
 - Recommandations pour améliorer la démarche participative
 - Aider à la compréhension des attentes et préoccupations du public
- **Respecter les principes de la CNDP**
- **Garantir la transparence**
 - Accès à toutes les informations sur le projet
 - Veiller à la sincérité et intelligibilité des échanges
- **Encourager la participation du public**
 - Permettre aux citoyens d'exprimer leurs avis et propositions
 - S'assurer que toutes questions obtienne une réponse
- **Assurer l'impartialité du processus**
 - Rédiger un bilan public de la concertation

Phases de participation du public



↑
LE PROJET
Ep'HyNE

LA commission nationale du débat public **CNDP**
MA PAROLE A DU POUVOIR



**Rappel du projet
Ep'HyNE**

02

Le projet Ep'HyNE



Epinal
Hydrogène et
Nouvelles
Energies

Capture de CO₂



Electrolyse



Méthanolatio
n



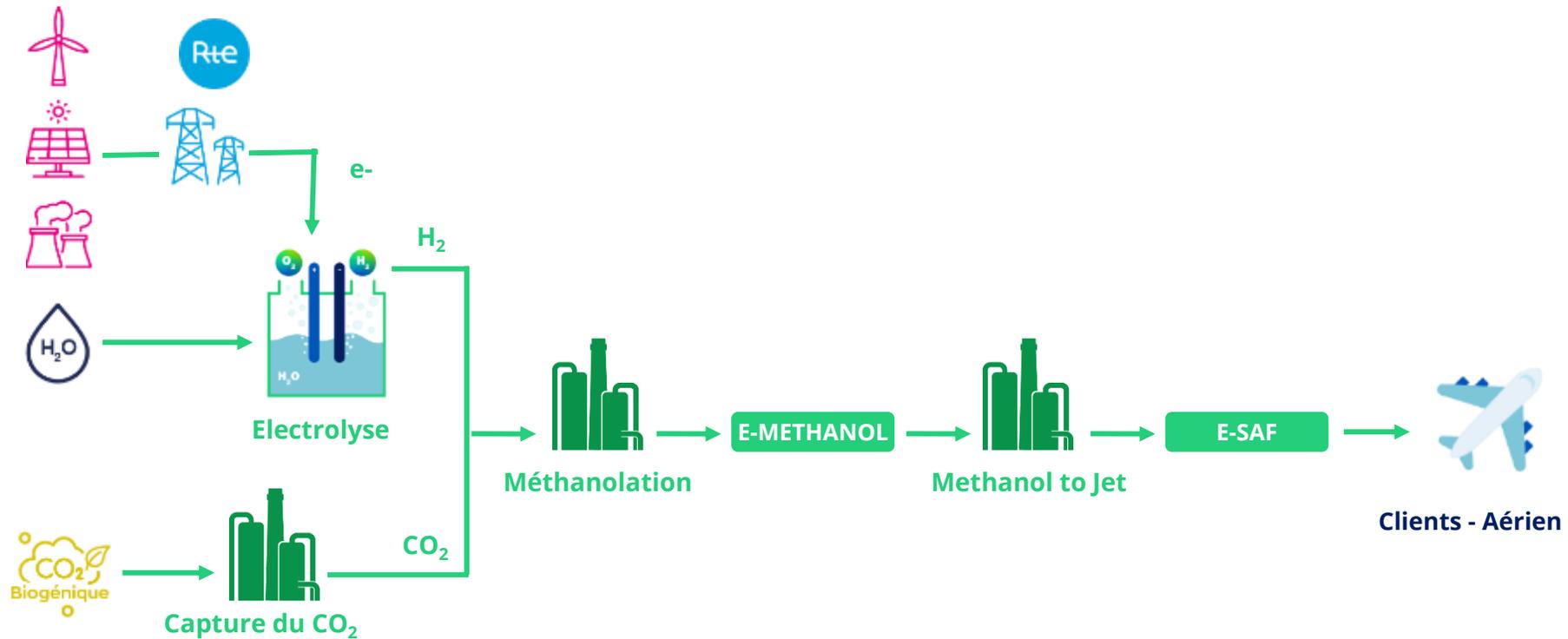
Méthanol-to-jet
fuel



Unités de production
d'e-SAF

Verso Energy produit des molécules de synthèse suivant un modèle intégré

Verso Energy se focalise sur une production de carburants durables à partir de CO₂ biogénique
Garantie d'une reconnaissance durable et renouvelable à long terme (post 2041)



Une logistique multimodale pour atteindre les consommateurs d'e-SAF

1

EXPORT PAR TRAIN VIA LA PLATEFORME MULTIMODALE OPÉRATIONNELLE D'ICI 2029 PRÉVUE POUR L'ECOPARC



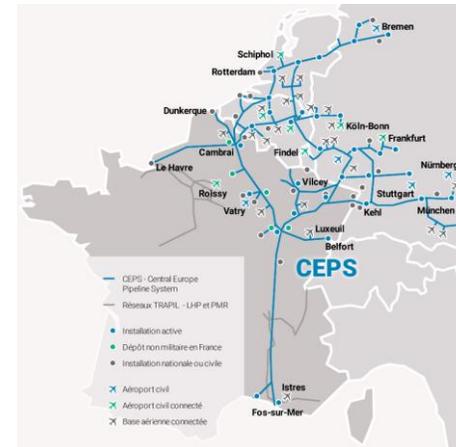
2

RÉCEPTION DANS DÉPÔT PÉTROLIER PARTENAIRE



3

INJECTION DANS LE CENTRAL EUROPEAN PIPELINE SYSTEM (CEPS) OU LE LE HAVRE-PARIS (LHP)



Chiffres clés du projet



Production de carburant durable pour l'aviation

Intrants

Jusqu'à 100 m³/h d'eau

Consommation nette

334 kt de CO₂ par an

Captées sur le site

Puissance électrique nécessaire

350 MWe

Unité d'électrolyse + auxiliaire

50 MWe

Partie carburant de synthèse

Surface

~ 25 ha

Production de
81 kt de e-SAF
par an

Externalités

LES RESSOURCES



Eau

Soutirage	180 m ³ /h
Consommation nette	100 m ³ /h
Rejet	80 m ³ /h



Electricité

Puissance électrique requise : 450 MW_e

L'ENVIRONNEMENT

✓ Ep'HyNE :

- ✓ Pas de poussières
- ✓ Pas d'odeur
- ✓ Pas d'émission atmosphérique (hors rejet d'O₂)
- ✓ Export du e-SAF par train & pipeline et non par camions

~ 5 millions de tonnes de CO₂ fossile évitées pendant 25 ans de projet (*)

Retombées économiques



Emploi local



Retombées économiques

Phase chantier	800 personnes/jour pendant 3 ans Avec des pics à 1 400 personnes
Phase exploitation	250 emplois directs et indirects

Types d'emplois créés : postes d'exploitation des sites, de maintenance, de direction et d'administration, de gardiennage et d'entretien des sites

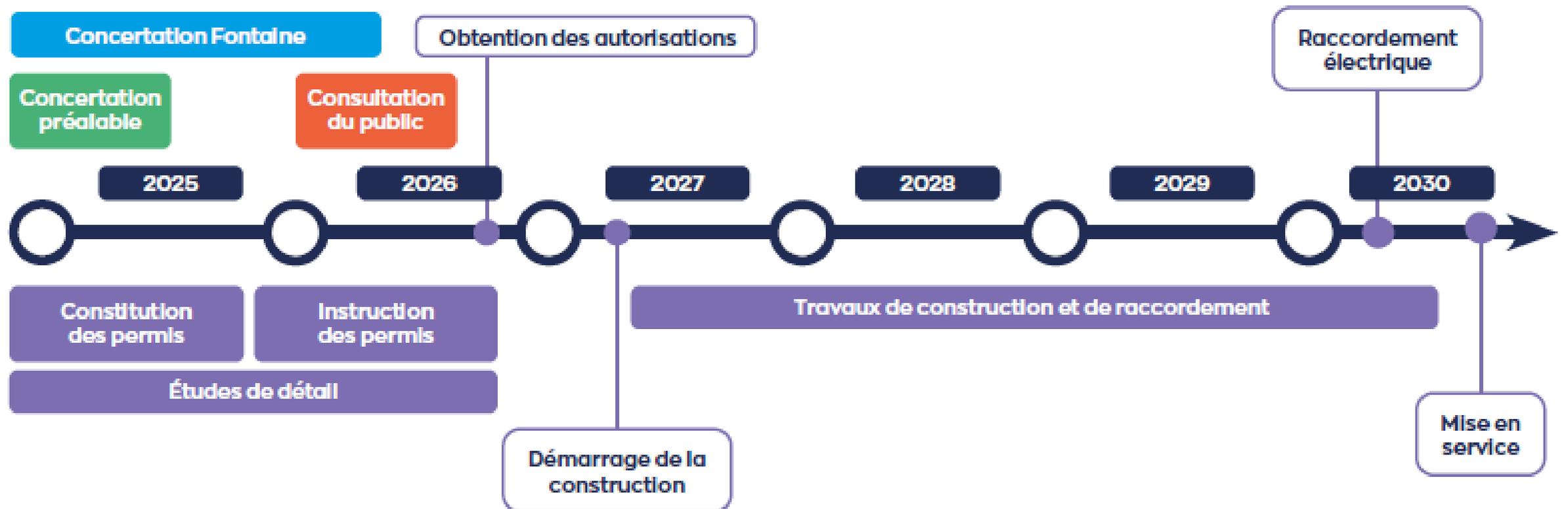
Le projet participe à la mise en place d'une **filière de carburant d'aviation porteuse d'avenir** et contribue au développement économique local

- ✓ **Investissement estimé d'1,4 milliard €** (unités de e-SAF, capture de CO₂, et raccordement électrique)
- ✓ Complément de revenu pour Norske Skog Golbey et Green Valley Energie, activité s'inscrivant pleinement dans la stratégie de diversification

Esquisse du site de production de e-SAF



Calendrier du projet





Introduction par un extrait des tables rondes menées par la CNDP sur les e-SAF

SYNTHÈSE DES PROPOS

Quels sont les éléments clés que vous souhaitez partager aux publics ?

Claire GAUTHIER

Cheffe du Programme Économie circulaire du Carbone

Commissariat Énergie Atomique (CEA)

SYNTHÈSE DES PROPOS

Quels sont les éléments clés que vous souhaitez partager aux publics ?

Éric CHAMBON

Adjoint au sous-directeur de la sécurité d'approvisionnement et des nouveaux produits énergétiques

Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)

LA CNDP

Principe des ateliers

6 tables thématiques : roulement toutes les 25 minutes (4 rotations)

La réglementation et
l'approvisionnement
électrique



Le raccordement
électrique



Les technologies



Effets sur
l'environnement



BUREAU
VERITAS



Insertion paysagère



Les retombées socio-
économiques

